



Le secteur vacances de

la **ligue** de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Hiver 2023 2024

CENTRE « LES JONQUILLES »
XONRUPT-LONGEMER

GRAINES DE ...
6-12 ANS

REF : 067 022 001

VPT – 21, rue Saint-Fargeau – CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

AGRÉMENTS

UFOVAL : Ministère Jeunesse et Sports

CGOL/LFEFP : AG.075.95.0063 - CGOL : Utilité publique – décret du 31.05.1930

Centre de vacances « Les Jonquilles »
534 Rue de la Résistance, 88400 Xonrupt-Longemer



RENDEZ-VOUS SUR PLACE

Les usagers en rendez-vous sur place sont attendus le dimanche vers 16h00 et le vendredi vers 14h00.

Les familles sont invitées le dernier jour (vendredi) à assister aux festivités préparées par les jeunes tout au long du séjour.

1 et dernier repas servis

Premier repas inclus : dîner

Dernier repas inclus : déjeuner

SITE

• Situation géographique Au pied du Col de la Schlucht et de la route des Crêtes, au cœur de la Vallée des Lacs vosgiens (Retournemer, Longemer et Gérardmer), le centre « Les Jonquilles » à 800 m d'altitude, à 4 kilomètres de Gérardmer, est la propriété de la Ligue de l'enseignement de Moselle. C'est une maison à caractère permanent qui en fonction de sa sectorisation et de sa structure pavillonnaire permet un accueil polyvalent.

• Cadre de vie Le centre « Les Jonquilles » est un centre permanent : il accueille tout au long de l'année, enfants, groupes ou familles. Les enfants sont logés dans des chambres de 4 ou 5 lits avec sanitaires complets par groupe de 4 chambres. De nombreuses salles d'activités et spécialisées sont à la disposition des usagers, dont entre autres salle audiovisuelle, salle musique, espace couvert avec tables de ping-pong. La salle de restauration a été aménagée avec recherche.

Effectif du groupe : 28 participants participants

ACTIVITES

Ce séjour a pour objectif de faire découvrir aux enfants qui y participent un métier qu'ils pourraient avoir envie d'avoir plus tard. Lors de l'inscription, les enfants choisissent l'une des formules de séjour suivantes (ils ne pourront qu'une formule par séjour) :

- **Graines de reporters** : réalisation de petits reportages sur le séjour de vacances ou sur le village de Xonrupt, avec la découverte de plusieurs médias : radio, journal, blog. Un temps sur la sensibilisation des dangers d'internet et sur la notion de fakenews.
- **Graines de comédiens** : pratique de plusieurs numéros d'expression : magie, arts du cirque, théâtre, mimes ... Les enfants choisiront ensuite un numéro, qu'ils réaliseront seul ou à plusieurs lors de la représentation devant les parents.

En plus de ces activités en lien avec les métiers découverts, les enfants se retrouveront tous ensemble pour des activités communes : jeux dans la neige, activités sportives, jeux d'expression, veillées ...

La journée du vendredi, qui marque la fin du séjour, sera une journée un peu particulière.

En effet, les proches des enfants peuvent se rendre directement sur le centre pour récupérer les jeunes, et assister aux surprises que les enfants auront préparées tout au cours du séjour.

C'est ainsi que :

- Les graines de comédiens auront préparé des numéros et feront une représentation devant toutes les familles
- Les graines de reporters vous présenteront un résumé de la semaine sous le format d'un média qu'ils auront choisi

ORGANISATION DU SEJOUR

► Equipe d'encadrement

- Un / Une directeur / directrice titulaire du brevet d'aptitude à la fonction de directeur (BAFD) : il / elle orchestre son équipe d'animation, s'assure du bon fonctionnement du séjour, réunit chaque soir son équipe pour échanger sur le déroulement de la journée écoulée et préparer les activités du lendemain.
- 4 animateurs / animatrices, un par formule de séjours, soit un encadrement à un/une animateur/animatrice pour 7 jeunes maximum.
- Un ou une assistante sanitaire en charge du suivi des traitements médicaux et plus globalement de la santé des jeunes.

► Vie collective :

Par la pratique des activités prévues, les animateurs favoriseront pour chaque jeune : la prise de responsabilités, l'apprentissage de l'autonomie en fonction de ses possibilités, le plaisir, la découverte du milieu naturel et des traditions locales.

Ils s'efforceront d'organiser la vie quotidienne afin qu'elle respecte les besoins de chaque jeune : sommeil, alimentation, hygiène.

A la fois lieu de personnalisation et de socialisation, le séjour de vacances offre :

- Une structure adaptée à chaque âge présentant **les meilleures conditions de sécurité et de santé.**
- Des formes d'activités qui répondent à la fois aux nécessités de la prise en charge des jeunes et à leurs souhaits de découverte
- Des modes d'organisation et d'animation favorisant l'expression et la création.

ATTENTION ! Si le comportement de votre enfant était de nature à nuire à sa sécurité ou à celle de ses camarades, ou encore à compromettre la qualité des vacances que nous nous efforçons de proposer à chacun d'entre eux, une décision de renvoi pourrait être prise à son encontre, frais de retour à votre charge...

► Alimentation

L'équilibre alimentaire, la qualité et la quantité des repas, la découverte de la gastronomie régionale, le plaisir de manger et de partager sont pour nous des objectifs essentiels.

Notre restauration doit assurer le principe de santé et d'hygiène alimentaire tout en étant compatible avec la demande des personnes qui ne désirent pas manger certains aliments en raison de croyances religieuses, par convictions personnelles ou pour toutes autres raisons.

Les régimes alimentaires médicaux ou allergènes sont respectés en conformité avec le certificat médical.

► Pour avoir des nouvelles de votre enfant :

Lors de ce séjour, nos animateurs tenteront de mettre en place **un blog** dont les coordonnées vous seront transmises sur la convocation départ. C'est pourquoi nous vous demandons de compléter et de nous retourner le document relatif au droit à l'image (ci-joint).

La communication avec les familles, à travers l'alimentation de ce blog, est une priorité pour notre association, nous y sommes extrêmement attentifs. Toutefois, nous vous rappelons que notre équipe d'animation encadre les jeunes du matin au soir, et ne peuvent donc alimenter le blog à chaque instant de la journée. De même, nous vous rappelons que la présence ou non d'un jeune sur une série de photos n'est dû qu'au hasard, et en aucun un choix de notre part.

Nous vous remercions de votre compréhension.

PREPARER VOTRE SEJOUR

► Trousseau :

Pour constituer le trousseau de votre enfant, reportez-vous à la fiche trousseau fournie en même temps que le dossier de voyage ; un inventaire sera effectué à l'arrivée et au départ du séjour.

Nous insistons particulièrement sur la nécessité de prévoir :

- **des tenues adaptées à des activités extérieures**
- un petit sac à dos et une gourde pour éviter la surconsommation non-écologique dangereuse pour notre planète

► **Lavage du linge :**

Ce séjour ne dépassant pas 7 jours, aucun lavage du linge n'est prévu durant la semaine. Tout le linge et les affaires personnelles devront toutefois être marqués au nom de l'enfant (marqueur indélébile ou bande cousue).

► **Argent de poche :**

A discrétion de la famille. Les jeunes ne manquent de rien au centre, il n'est donc pas nécessaire de leur donner d'importantes sommes d'argent. Néanmoins 15€ nous semble être une somme suffisante pour la durée du séjour. Placer la somme dans l'enveloppe spéciale qui vous sera transmise avant le départ. Sur place, l'équipe prendra en charge, avec l'enfant, la gestion de cet argent.

► **Santé :**

La **fiche administrative et sanitaire** doit être complétée avec précision. **Elle est obligatoire, ainsi que la photocopie des pages de vaccination à jour du carnet de santé du jeune, ou d'une attestation d'un médecin comme quoi le jeune est bien à jour de ses vacances.**

N'oubliez pas de nous communiquer toutes recommandations utiles **AVANT LE SEJOUR** (allergies, régime alimentaire, traitement médicaux ...). L'assistant sanitaire du séjour veillera au bon état de santé de tous.

Pour tous les traitements médicaux en cours, un double de l'ordonnance du médecin est exigé, ainsi que les médicaments en quantité suffisante, pour que le jeune puisse poursuivre son traitement

► **Frais médicaux :**

Le centre de vacances avance les frais médicaux immédiats. Nous vous demanderons de nous rembourser cette avance (sauf si vous bénéficiez de la CMU-fournir l'attestation), puis sur présentation des feuilles de soin, la Caisse de Sécurité Sociale ou votre Mutuelle, vous remboursera.

► **Utilisation du téléphone mobile :**

Selon les règles mises en place par l'équipe d'encadrement. Cependant, nous insistons sur le fait que l'usage abusif du téléphone mobile peut nuire à l'ambiance générale d'un séjour collectif de vacances. Nous conseillons aux jeunes de ne pas emporter de téléphone mobile pendant leur séjour.

► **Objet de valeur :**

La nature du séjour nous conduit à déconseiller la présence de tout objet de valeur (tablette, bijoux, téléphone mobile, etc...). Pour prendre des photos, nous recommandons l'utilisation d'appareils jetables. Toute disparition d'objets personnels devra être signalée au directeur dès constat et, en tout état de cause, avant la fin du séjour.

Attention : les vols, dégradations ou pertes de tout objet de valeurs ne sont pas couverts par l'assurance de notre Association.

ASSURANCE

Tous nos séjours sont couverts par APAC Assurance, en responsabilité civile de base, protection juridique, assurance des personnes, assistance des personnes (assistance rapatriement sanitaire), assurance des biens.

En cas d'accident corporel, l'assurance intervient en complément des remboursements de la Sécurité Sociale et de votre mutuelle.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A REMETTRE AU PLUS TARD LE JOUR DU DEPART

- la fiche sanitaire complétée et signée (Attention cette fiche doit nous être transmise bien en avant le séjour en cas de besoins spécifiques du jeune concernant son accueil)
- l'autorisation au droit à l'image
- la photocopie des pages du carnet de vaccination ou un certificat médical de vaccination à jour

- la fiche « bien préparer le séjour » pour l'animation du dernier jour

**EN CAS DE MANQUEMENT D'UN DE CES DOCUMENTS,
LE JEUNE PEUT SE VOIR REFUSER LE DEPART LE JOUR J**

Bon séjour avec Vacances Pour Tous !

AUTORISATION POUR LE DROIT A L'IMAGE

Madame, Monsieur,

Vote enfant est inscrit dans un centre de vacances. Au cours du séjour, il/elle sera amené/e à utiliser du matériel audio-visuel (photo, vidéo, informatique et internet) lors des activités. Afin que votre enfant puisse passer un séjour optimal, puisse participer pleinement aux activités audiovisuelles et ramener un merveilleux souvenir de ses vacances, nous vous demandons d'autoriser l'apparition de votre enfant sur support photo, vidéo, informatique et internet, conformément à la législation relative aux droits de la personne photographiée et à l'article 9 du code civil.

Je soussigné/e :

Représentant/e légal de l'enfant :

Demeurant :

.....

Inscrit/e sur le séjour

du.....au.....

autorise - **n'autorise pas** (rayer la mention inutile)

L'équipe d'animation du séjour et l'organisateur « Ligue de l'enseignement » à utiliser dans le cadre du centre de vacances, VACANCES POUR TOUS :

- l'image et la voix de mon enfant sur support photographique, vidéo et informatique.
- l'image et la voix de mon enfant sur le site internet ou le blog du centre de vacances, permettant d'avoir un lien entre l'enfant et ses proches.
- l'image de mon enfant pour la présentation et l'illustration des centres de vacances proposés aux enfants (Brochure et site internet, départementaux et Nationaux, de Vacances Pour Tous).

Fait à

Signature du représentant légal

Le

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA FICHE SANITAIRE DE L'ENFANT ou à envoyer avec le document « Pour bien préparer le séjour »

Pour bien préparer le séjour

Merci de retourner ce questionnaire au plus tard le jour du départ, dans le dossier de votre enfant

Nom du jeune :

.....

Prénom du jeune :

Nom du séjour :

Dates du séjour : Du.....au.....

Nombre de personnes présentes le dernier jour :